



Montant amende conduite sous stupéfiants

Par **levieux59**, le **09/06/2013** à **15:05**

Bonjour,rnrnJ'ai été contrôlé positif au cannabis il y a quelques semaines avec comme résultats sanguin 2,48 ng/ml de THC et 17,5 ng/ml de THC-COOH.rnrnPour l'instant, je n'ai eu qu'un retrait de permis de 3 mois mais d'ici quelques jours je passerai devant le délégué du Procureur de la République pour qu'il me fixe (probablement) un nouveau retrait de permis et une amende. N'ayant aucun revenus je souhaiterais savoir qu'elle serait le montant de l'amende.rnrnP.S.: Je tiens à préciser que je ne réside pas en France.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **10/06/2013** à **07:27**

Bonjour,rnrnLes sanctions maximales sont indiquées sur le post-it en en-tête de ce forum. Maintenant, quand à savoir ce que décide tel ou tel magistrat, nous ne sommes pas devins.